



NOUVELLES DE LA COMMUNE

Juin 2021

Réunion du conseil municipal du 10 mai 2021

Lors du conseil municipal a été procédé à :

- L'organisation des élections,
- La validation de la reprise du grillage du stade,
- La prise en compte de la pose de gaine téléphonique lors des travaux de voirie sur les rues où elles sont absentes,
- Le choix de l'ouvrier communal.

Le compte rendu détaillé de la réunion est consultable sur le tableau d'affichage communal.

Etat civil

Anniversaires :

PFISTER Léonie, 84 ans le 21/04/2021

EBEL Josepha, 81 ans le 17/04/2021

KLEIN Marie-Louise, 83 ans le 27/04/2021

LEIBENGUTH André, 86 ans le 21/05/2021

KEITH Yvonne, 88 ans le 06/05/2021

VACELET Madeleine, 81 ans le 12/06/2021

Décès :

KLEIN Alfred le 21 mai 2021

Mariages

Audrey BUCHER et Christophe CUNRATH le 23 mai 2021

Adèle ROUX et Louis BAICRY le 29 mai 2021

Naissance :

PICARD Augustin le 03 juin 2021

Arrivée de l'ouvrier communal



Jean-Georges Guth originaire de Schwindratzheim est le nouvel ouvrier communal de Mutzenhouse depuis le 1er juin 2021. Il a été embauché par le conseil municipal pour travailler dans la commune à hauteur de 12 heures par semaine ; il sera chargé, entre autres, du fleurissement, de l'entretien des espaces verts et bâtiments communaux ainsi que des différents travaux techniques dont la commune a besoin.

Conteneur à verre



La fin de l'installation du container à verre se précise, la mise en service aura lieu rapidement (*NB les travaux sont pilotés par la COMCOM*). Situé sur le parking du club house il sera accessible directement. A l'issue d'une période de transition l'ancien container à verre disparaîtra, une signalétique sera mise en place à cet effet (affichage sur le conteneur à verre appelé à disparaître).

Nettoyage de printemps



Le samedi matin, 27 mars, était la matinée retenue pour le nettoyage de printemps des accès et abords du village. Une trentaine de bénévoles de la commune, tous très motivés se sont retrouvés devant la mairie de Mutzenhouse. Après la distribution des gants, gilet de visibilité et sacs-poubelle, la composition des équipes effectuées, l'opération ramassage-nettoyage a commencé. Trois équipes se sont partagées les différentes zones concernées.

La collecte réalisée était composée de pièces métalliques, débris plastiques, bouteilles, cannettes aluminium et même fragments d'amiante ! Point positif, la masse globale de déchets est en légère régression ! Serait-ce l'éventuel effet des différents confinements ? à moins que cela soit le début d'une prise de conscience de nos concitoyens sur la qualité de notre cadre de vie commun !

La mission accomplie, les "ramasseurs" se sont désaltérés, dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur, sur le parvis de la

mairie. Monsieur le maire remercie les participants, anciens et nouveaux, pour leur engagement et souhaite que la prise de conscience évolue dans un sens positif dont les prémices ont, peut-être, déjà été constatées...

Dépôt sauvage de déchets

Une fois de plus des sacs d'ordures ont été abandonnés en bordure de chemin communal. Cette recrudescence des dépôts sauvages à différents endroits de la commune devient gênante.

Jeter ses déchets en bords de route, sur un trottoir, au pied des conteneurs ou dans la nature, est un délit. Ces actes d'incivilité, qui nuisent à l'environnement, sont passibles d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 1 500€ et beaucoup plus s'il s'agit de professionnels. Dans sa commune, hors domaine privé, le maire, en application de son pouvoir de police, peut appliquer la sanction.

Rappelons-nous que c'est notre cadre de vie qui est menacé.



Point d'avancement de la réfection de certaines rues de la commune

La réfection de certaines rues du village avance, un dispositif réduisant les nuisances dues à la poussière est réalisé, la mise en place de l'enrobé aura lieu courant septembre en même temps que les travaux prévus route de Hochfelden.



Ouverture des déchetteries Mutzenhouse-Bossendorf

MODIFICATION DES HORAIRES DES DECHETERIES DE BOSSENDORF ET DE MUTZENHOUSE

A PARTIR DU SAMEDI 3 JUILLET 2021

LES DECHETERIES SERONT ACCESSIBLES LE SAMEDI DE 9H00 à 11H45

ET DE 13H00 à 16H45

Prise de rendez-vous obligatoire sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

(www.payszorn.com)

Travaux RD70

Les travaux de réfection de la RD70 (jusqu'au pont du canal) restent programmés par la CEA (Collectivité Européenne Alsace), ils devraient être réalisés avant l'hiver 2021.

Mise en œuvre d'un 2ème défibrillateur

Un deuxième défibrillateur automatique s'est ajouté à l'équipement de la commune. Le dispositif est implanté route de Hochfelden devant l'entrée du club house.

Le défibrillateur automatisé externe (DAE) a pour fonction d'administrer une décharge électrique à une victime d'arrêt cardiaque. De par sa conception et son utilisation, il permet à toute personne même non médecin de sauver une vie. Le dispositif est accessible facilement, il n'existe pas de mise sous clé ou de local fermé, il est visible de tous.

L'usage des défibrillateurs en accès libre n'est qu'un élément de la chaîne de survie. Pour pratiquer efficacement tous les gestes de secours, une formation reste nécessaire.



FITNESS

A Mutzenhouse, encadré par un coach sportif, en initiation ou perfectionnement, en cardio training, cuisses abdos fessiers, pilâtes, step, stretching, gainage renforcement musculaire, étirement, relaxation... Toutes les séances sont différentes et complémentaires

Venez essayer, gratuitement, les mardis 29 juin et 6 juillet de 19h30 à 20h30 au club house de Mutzenhouse.

Si la météo est favorable la pratique du sport se fera à l'extérieur.

Reprise des cours mardi 7 septembre 2021 - Venez nombreux !

Séances accessibles tous publics femmes, hommes, jeunes, ados.

Questions et inscriptions pour la saison 2021/2022 sur place ou par mail : fairedusportamutzenhouse@gmail.com

Tarif pour la saison complète 90€

Ouverture de la mairie

Les horaires d'ouverture de la mairie sont :

Lundi	08h30	12h00
Jeudi	13h00	17h30

En dehors de ces horaires, il est possible de joindre Mme Hauteceur en contactant les services de la COM COM.

Permanence élus chaque 1er vendredi du mois de 19h00 à 21h00.